

La validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Nous contacter

Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Bâtiment B25 bis - 4 bis rue Marcel Doré
TSA 91110 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France
Tel : **(33) (0)5 49 45 44 60**

Accueil physique et téléphonique :

- le lundi après-midi : **de 13h30 à 17h00**
- du mardi au jeudi : **de 9h00 à 12h15** et **de 13h30 à 17h00**
- le vendredi : **de 9h00 à 12h15** et **de 13h30 à 16h00**

Nous contacter :



<https://www.univ-poitiers.fr/formation-professionnelle-continue>



Présentation

La **validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)** est un dispositif qui vous permet d'accéder à une formation diplômante sans disposer des prérequis académiques habituels. Elle constitue un véritable tremplin pour reprendre vos études en valorisant votre expérience professionnelle et/ou vos compétences acquises dans un cadre extra-professionnel.

Votre dossier met en lumière votre évolution professionnelle et personnelle en lien avec la formation visée. Il détaille vos connaissances, compétences et aptitudes acquises tout au long de votre parcours.

Une commission pédagogique examine votre dossier afin d'évaluer votre capacité à suivre une formation au sein de l'université de Poitiers.



Quelles formations ?

Toutes les formations de l'université de Poitiers disposant **d'une fiche RNCP**.



Pour qui ?

La VAPP est ouverte à tous, quel que soit votre statut : demandeur d'emploi, salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant, bénéficiaire du RSA ou de l'ASS.

Pour en bénéficier, vous devez être âgé d'au moins 20 ans et avoir interrompu vos études initiales depuis au moins 2 ans à la date de reprise.

La VAPP constitue une procédure dérogatoire d'accès à la formation et est valable 1 an.

Quels coûts ?

Le tarif de la VAPP (frais de dépôt de dossier et organisation de la commission) est de 200€.

Ma situation

Je souhaite faire une VAPP

Je complète mon dossier de renseignements en ligne :



J'ai besoin d'information complémentaire sur ce dispositif

Je contacte la DFPC



Mes démarches

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)/ Reprise d'Etudes (RE)

	Scolarité <i>Inscription en formation</i>	DFPC <i>Accompagnement au financement</i>	Plateformes <i>Candidature à la formation</i>
Je me renseigne	X	X	
Je complète mon dossier de renseignements en ligne <i>https://arexis.appli.univ-poitiers.fr/arexis_jea/</i>	X <i>Pour l'IAE et les formations spécifiques contacter la scolarité</i>		
Je paye en ligne sur le site de la DFPC <i>https://paiement.appli.univ-poitiers.fr/factures</i>			
Mon dossier est étudié en commission VAPP	X		
Je dépose ma candidature			X <i>Parcoursup pour la Licence 1 Mon Master pour le Master 1 E-candidat pour les autres niveaux et les formations locales (DU/DIU)</i>
Je recherche un financement		X	
Je connais mon financement et je le formalise au travers d'un conventionnement et règle selon un échéancier		X <i>Coûts de la formation</i>	
Je réalise mon inscription administrative au diplôme et règle les droits afférents	X <i>Droits universitaires (formations nationales)</i>		
→ J'ai accès à la formation et aux services de l'Université			
Je réalise mon inscription aux enseignements	X		
Je complète et renvoie mensuellement mes états de présence		X	

Pour tout renseignement complémentaire, je contacte la DFPC.

CONTACT

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Bâtiment B25 bis
4 bis rue Marcel Doré
TSA 91110
86073 POITIERS Cedex 9

(33) (0)5 49 45 44 60

